

CAP - AEPE

DATES

Du 4 septembre 2025 au 26 juin 2026

LIEU

Pont-De-Claix (38).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Entre 8 et 20 Participants

FIN DES INSCRIPTIONS

30 juin 2025

DURÉE

- **483 heures** de formation aux CEMÉA tous les jeudi et vendredi hors vacance scolaire
- **42 heures** de formation générale pour les personnes n'ayant pas de diplôme de niveau 3 ou équivalent
- **14 semaines** minimum de formation en milieu professionnel

CONTACTS

CEMEA Rhône-Alpes
3 Cours Saint-André
38 800 -Pont-de-Claix

Cécile DOUBET / Valisoa RAJERISON

04 76 26 85 40

accueil@cemearhonealpes.org

HORAIRES

De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

CAP – Accompagnant Éducatif Petite Enfance

Le **C**ertificat d'**A**ptitude **P**rofessionnelle - **A**ccompagnant **É**ducatif **P**etite **E**nfance est un diplôme de niveau 3 qui vise à préparer à devenir un.e professionnel.le qualifié.e dans l'accompagnement des jeunes enfants (0-6 ans) en milieu collectif ou à domicile.

N° RNCP : 38565 / CODE CERTIF INFO : 95009

OBJECTIFS

Cette formation vise à former des professionnel.le.s de la petite enfance capable de :

- Proposer un environnement favorable au développement du jeune enfant
- Connaitre le fonctionnement des lieux d'accueil du jeune enfant tant collectif qu'individuel.
- Acquérir les gestes techniques inhérents au métier.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'articule autour de :

- **3 Unités Professionnelles (UP) :**

UP1 : Accompagner le développement du jeune enfant

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- **Unités d'enseignement général** (pour les personnes n'ayant pas de diplôme de niveau 3): français, histoire, mathématiques ...
- **Formation en milieu professionnelle**

EMPLOIS VISÉS

Le titulaire d'un CAP AEPE peut exercer son activité professionnelle en :

- Établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- École maternelle en tant qu'ATSEM
- Assistante Maternelle à son domicile, en MAM, ou au domicile de la famille
- Accueil Collectif de Mineurs 3-6 ans

Poursuite d'études possible :

- Diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social
- Diplôme d'Etat Auxiliaire de Puériculture
- BPJEPS ASEC

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH). Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez notre référente handicap :

Chloé MAGNIN :  c.magnin@cemearhonealpes.org

notre site internet :



MODALITÉ DE LA FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Il existe pour **réaliser les 14 semaines minimum de formation en milieu professionnel** deux possibilités :

- Réaliser la formation au **sein d'une structure d'alternance** tout au long de la formation
- Réaliser un minimum **de 2 stages** (d'une durée total minimum 448h). Nécessité de réaliser un stage, à minima, auprès d'un public 0-3 ans.

MODALITÉS D'ACCÈS

Pour **s'inscrire**, déposez un dossier d'inscription complet auprès des CEMÉA Rhône-Alpes **avant le 30/06/25**. Demandez le dossier d'inscription par mail à : accueil@cemea-rhonealpes.org

- **Déposer un dossier d'inscription complet aux CEMÉA Rhône-Alpes**
- **Avoir un financement pour la prise en charge de la formation**

FINANCEMENT

- Plan de formation de l'employeur
- Compte personnel de formation (CPF)
- Montant pris en charge par l'OPCO de l'entreprise d'accueil
- Prise en charge totale dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation
- Financement personnel
- Tarif public : 5 796 €**
- Tarif OPCO : nous contacter**
- Tarif contrat d'apprentissage : nous contacter**

LES + DE LA FORMATION

- 1 mobilité dans un pays de l'Union Européenne dans le cadre du dispositif Erasmus+
- Des visites de structures et des intervenant.e.s pour rencontrer des acteur.rice.s de terrain et élargir son champ d'action
- Possibilité de formation en contrat d'apprentissage.
- Mise à disposition de la médiathèque, interactive en ligne des CEMÉA avec plus de 1500 contenus pédagogiques

PRÉ-REQUIS

Conformément à la réglementation, les exigences préalables requises pour accéder à la formation sont de parler, comprendre et lire le Français. Connaître les opérations mathématiques de base.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

LE CAP AEPE est certifié par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

UP1 : Examen oral - 25min

UP2 : Examen écrit - 1h30

UP3 : Examen pratique et oral - maximum 2h

Le projet chef d'œuvre : 1 réalisation et un oral de 10min

4 Épreuves de formation générale (pour les personnes concernées)

MÉTHODES MOBILISÉES

- Apports théoriques
- Analyse de pratiques
- Analyse de ressources documentaires
- Analyse de son parcours de formation
- Travail collaboratif
- Pratique et analyse d'activité

Conditions Générales de Vente : <https://cemea-formation.com/CGV/>

